

Orange à l'heure du CSE

Jean ROTA et Eric LECHAT

Fini les CHSCT, DP et CE. Place au Comité Social et Economique.

Les élections pour désigner les membres du CSE chez Orange auront lieu du 19 au 21 novembre 2019.

Le Protocole d'Accord Préélectoral (les modalités du vote : vote électronique, dates des élections, etc...) sont en cours de négociation.

Si vous souhaitez figurer sur les listes CFDT, merci de vous rapprocher de vos délégués syndicaux qui vous remettront un bulletin de candidature.

Les listes devront respecter la mixité proportionnelle du périmètre.

Cfdt: CONFÉDÉRATION GÉNÉRALISTE DES SYNDICATS PRÉSTATAIRES DE FRANCE

LES BREVES du syndicat

Avril 2019

Orange à l'heure du CSE

Fini les CHSCT, DP et CE. **Place** au Comité Social et Economique.

Les élections pour désigner les membres du CSE chez Orange auront lieu du **19 au 21 novembre 2019**.

Le Protocole d'Accord Préélectoral (les modalités du vote : vote électronique, dates des élections, etc...) sont en cours de négociation.

Si vous souhaitez figurer sur les listes CFDT, merci de vous rapprocher de vos délégués syndicaux qui vous remettront un bulletin de candidature.

Les listes devront respecter la mixité proportionnelle du périmètre.

Pour pouvoir voter, il faut 3 mois d'ancienneté au jour du vote.

Pour être candidat, il faut 12 mois d'ancienneté au jour du vote.

Les élus titulaires du CSE assistent aux réunions avec l'employeur (les suppléants peuvent remplacer les titulaires).

Le CSE a une mission économique : résultats de l'entreprise, entrées et sorties du personnel mais aussi gestion des activités sociales et culturelles.

Chaque membre du CSE bénéficiera d'une formation au début du mandat.

<https://www.mon Syndicat cfdt.fr>

Jean ROTA et Eric LECHAT

Le journal des Télécoms Prestataires IdF

CFDT Télécoms Prestataires de France
7-9 rue Emile Delaplanche
75014 Paris
Tél : 01 42 55 20 42
cominfo@monsyndicatcfdt.fr
www.monSyndicatCFDT.fr

Le syndicat a créé son Compte twitter : @TLCoresPrestatIDF
abonnez-vous pour suivre notre activité.

Pour pouvoir voter, il faut 3 mois d'ancienneté au jour du vote.

Pour être candidat, il faut 12 mois d'ancienneté au jour du vote.

Les élus titulaires du CSE assistent aux réunions avec l'employeur (les suppléants peuvent remplacer les titulaires).

Le CSE a une mission économique : résultats de l'entreprise, entrées et sorties du personnel mais aussi gestion des activités sociales et culturelles.

Chaque membre du CSE bénéficiera d'une formation au début du mandat.

Documents

[Les brèves du syndicat avril 2019](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)

-